



Recuperation d'actifs non saisis suite a liquidation judiciaire

Par **phoebus13**, le **03/07/2009** à **16:46**

Bonjour,

J'ai repris une société en 2004. statue SARL a un "amis" de la famille avant de m'apercevoir mais un peu tard q'il s'agisse en fait d'une escroquerie. qui m'auras tout de même coûté un credit perso conséquent et 4 années de travail sans compter mes heures et sans salaire. Je suis passé en jugement pour liquidation judiciaire le mois dernier. Certes de part la statue les créances ont été absorbées par l'état mais je n'ai jamais eu de nouvelles concernant les actifs de la société. qu'il n'ont jamais saisis. Cela ne représente pas grand chose étant donné qu'il s'agit d'une société de gardiennage c'est à dire une voiture pas très récente et une caravane qui n'est pas beaucoup mieux. Les cartes grises des deux véhicules sont en possession du mandataire judiciaire désignée. Est-il possible de les récupérer ou de réimmatriculer les véhicules sachant quelle sont au nom de la société dont j'étais le gérant.

vous remerciant d'avance pour votre contribution
salutation

Par **Solaris**, le **04/07/2009** à **23:47**

Bonjour,

En principe, les véhicules seront vendus pas le liquidateur via un commissaire priseur. Il n'y a pas de saisie puisque c'est une liquidation judiciaire mais une vente quand même.